

OFFRE SANTÉ CHIENS ET CHATS :

7 formules pour protéger au mieux la santé des animaux de compagnie

SOINS GARANTIS	Formule ACCIDENT*	Formule VITALE	Formule FONDAMENTALE	Formule INTÉGRALE ECO	Formule INTÉGRALE	Formule INTÉGRALE+ ECO	Formule INTÉGRALE+
Frais médicaux courants : <ul style="list-style-type: none"> • Consultations, visites de vétérinaire • Soins • Médicaments prescrits • Radios, analyses de laboratoires 	70% des frais réels	-	50% des frais réels	75% des frais réels	75% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Frais d'intervention chirurgicale : <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires du vétérinaire • Soins • Médicaments prescrits • Radios, analyses de laboratoire • Frais de séjour et de transport justifiés médicalement 	70% des frais réels	100% des frais réels	50% des frais réels	75% des frais réels	75% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Capital décès*	-	-	-	-	-	-	300 €
Prévention : <ul style="list-style-type: none"> • Vaccination • Vermifuge • Stérilisation • Traitement antiparasitaire • Puce électronique • Bilan de santé • Détartage • Compléments alimentaires • Phytothérapie 	-	-	-	-	30€/an	-	60€/an
Franchise	-	20%/facture 50 € maxi	10%/facture 50 € maxi	10%/facture	10%/facture 50 € maxi	20%/facture	20%/facture 75 € maxi
Plafond annuel de garantie	2 000 €/an	1 500 €/an	1 500 €/an	1 200 €/an	2 200 €/an	1 500 €/an	2 500 €/an
Assistance	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Prise en charge des frais obsèques/incinération	Non	Jusqu'à 150 €	Jusqu'à 300 €	Jusqu'à 150 €	Jusqu'à 300 €	Jusqu'à 150 €	Jusqu'à 300 €
Frais de pension en cas d'hospitalisation imprévue du maître pendant + de 48h	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Service téléphonique d'information et de conseils	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Délais d'attente	2 jours	2 jours accident 45 jours maladie	2 jours accident 45 jours maladie 120 jours chirurgie	2 jours accident 60 jours maladie 120 jours chirurgie	2 jours accident 45 jours maladie 120 jours chirurgie	2 jours accident 60 jours maladie 120 jours chirurgie	2 jours accident 45 jours maladie 120 jours chirurgie

***Formule accident** : les médicaments ne sont pas pris en charge

***Capital décès** : la garantie cesse à l'échéance anniversaire suivant le 8^{ème} anniversaire de l'animal. Le capital est versé sur réception d'un certificat de décès établi par un vétérinaire moyennant un délai de carence de 2 ans.

